



RECUPERATION DE PLAN EPARGNE RETRAITE POPULAIRE

Par **BAMBOU57**, le **16/04/2014** à **21:17**

J ai ouvert en 2004 un PERP à la Caisse d'Epargne IDF sur les conseils d'un ami "directeur à l'époque de la caisse d'épargne IDF", profitant de ma confiance. Il m'a fait ouvrir ce compte, et aujourd'hui j'ai besoin de cet argent, je suis obligée d'emprunter alors que j'ai l'argent sur ce compte.

La responsable me dit que je ne peux récupérer cet argent. Je suis sous antidépresseurs depuis des années, bien avant cette ouverture de PERP, comment puis-je procéder.

Cordialement